



© Fireflies/OIF

UNE FRANCOPHONIE EN ACTIONS POUR **UNE CROISSANCE PARTAGÉE**

LA FRANCOPHONIE, C'EST AUSSI BÂTIR UNE MONDIALISATION À VISAGE HUMAIN

25 % de jeunes européens sans emploi. Près de 50 % dans certains pays en développement où des millions de femmes sont également écartées de la vie économique. En Afrique subsaharienne, 60 % des chômeurs ont moins de 30 ans. C'est l'un des plus grands défis pour assurer la sécurité et la stabilité des pays francophones. Combien de jeunes parmi ceux qui se laissent séduire par les discours prônant la haine et la violence ? Combien de fratries éclatées, de familles endeuillées ? Combien de vies gâchées, d'espérances déçues, de promesses non tenues ?

Pour rester fidèle à l'esprit de ses fondateurs, la Francophonie a le devoir d'agir, car il ne saurait y avoir de développement humain sans une insertion économique harmonieuse dans la société.

C'est l'une des conditions de la dignité.

Forte de la diversité de ses membres, de sa capacité à parler dans de multiples enceintes, de la puissance de ses réseaux, la Francophonie a repensé sa stratégie économique afin de renforcer les écosystèmes nationaux, régionaux et internationaux.

Cette stratégie poursuit quatre objectifs :

1. contribuer à l'insertion socio-économique des femmes et des jeunes en soutenant l'entrepreneuriat, par le déploiement d'incubateurs de petites et moyennes entreprises, y compris des entreprises individuelles, dans des filières pourvoyeuses d'emplois stables et décents, dans des secteurs d'avenir, d'innovation et de développement responsable : économie verte, agriculture raisonnée, économie sociale et solidaire, industries de la culture et du numérique ;
2. faciliter la création et le développement d'entreprises formelles et aider les entrepreneurs à se développer en contribuant à l'amélioration du climat des affaires et de l'environnement entrepreneurial : introduction de labels et certifications, de standards de qualité, renforcement institutionnel, normatif, stratégique et financier ;
3. permettre aux entrepreneurs du Sud de trouver des débouchés en accédant au marché global ;
4. mettre en réseau les acteurs pour faciliter l'échange d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques, identifier les problèmes et les solutions et mener collectivement un plaidoyer auprès de la communauté internationale.

Au travers de toutes ces actions, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) poursuit une quintuple ambition :

1. positionner durablement la communauté francophone des affaires dans la reconfiguration accélérée de la gouvernance économique et commerciale mondiale, notamment en pesant lors de la négociation des grands accords régionaux ;
2. favoriser l'émergence de véritables chaînes de valeurs francophones, connectées entre elles dans des domaines clefs pour le développement socio-économique : les services éducatifs, les services de santé, les services financiers, les services numériques ;
3. accroître l'influence des francophones dans l'invention de nouvelles régulations, normes et standards et la construction d'une croissance partagée à visage humain ;
4. faire vivre la Francophonie d'aujourd'hui et de demain, en accordant la priorité aux initiatives innovantes ;
5. favoriser l'inclusivité, l'innovation et le partage de la connaissance afin d'accroître la création, l'usage et la valorisation de biens communs numériques francophones. L'OIF renforce les capacités des milieux professionnels et de la société civile des pays du Sud à utiliser des outils de partage de contenus à des fins de développement, d'éducation et de gestion de crises humanitaires. L'OIF intervient notamment dans le domaine des données et services géolocalisés reposant sur la cartographie numérique collaborative ouverte ainsi que la promotion et la production de ressources éducatives favorisant l'accès de tous à une éducation de qualité.

APPUYER LES ÉTATS ET GOUVERNEMENTS DANS LEUR PARTICIPATION AUX CONCERTATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

La vitalité de la Francophonie tient à sa langue universelle, à sa vitalité démographique et à sa diversité. Mais elle tient aussi à la richesse et la force de ses réseaux, formels ou informels. Mettant à profit les complémentarités économiques et commerciales des régions et pays francophones, l'OIF s'engage aux côtés des acteurs économiques pour faciliter les échanges, les partenariats et les rapprochements.

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES DES PAYS ACP, FRUIT D'UN PARTENARIAT MULTIPARTITE

Depuis 2005, une quarantaine de pays du groupe ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) bénéficient du Programme de renforcement des capacités commerciales des pays ACP, communément appelé Hub & Spokes, en raison du déploiement d'un réseau de conseillers régionaux (Hub) et de conseillers nationaux (Spokes). Financé majoritairement par la Commission européenne, ce programme est mis en œuvre au niveau des États et des organisations d'intégration régionale par l'OIF et le Secrétariat du Commonwealth, qui sont à la fois co-financeurs et facilitateurs. Plus spécifiquement, l'OIF met à disposition des conseillers nationaux et des conseillers régionaux en politiques commerciales qui apportent une assistance technique dans 14 pays et auprès de quatre organisations d'intégration régionale d'Afrique centrale et de l'Ouest : la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Près de 7000 parties prenantes (fonctionnaires, entrepreneurs, parlementaires, membres de la société civile, journalistes et enseignants) ont ainsi été informées, sensibilisées ou formées à l'occasion de plus de 1 000 activités organisées aux niveaux national et régional sur des enjeux stratégiques.

L'accent a également été mis sur la facilitation de la coopération d'affaires Sud-Sud/Nord-Sud et tripartite en œuvrant au rapprochement de plus de 2 000 opérateurs économiques. Parmi les initiatives, on peut citer à titre d'exemple la mise en place d'un plan de densification et de diversification des industries du coton, du textile et de la confection dans l'espace francophone (DEDICOT) qui propose un partenariat gagnant-gagnant garantissant aux uns l'approvisionnement en matières premières et aux autres l'appui aux projets locaux de remontée dans la chaîne de transformation du coton, en fils et tissus.

L'OIF joue pleinement son rôle de facilitation et de catalyseur en rassemblant les acteurs des grandes négociations internationales, à travers notamment le Réseau des ministres francophones du Commerce, le Réseau francophone de la coopération Sud-Sud et tripartite et le Réseau international des agences francophones de promotion des investissements (RIAFPI).

RÉSEAU DES MINISTRES FRANCOPHONES DU COMMERCE

Pour approfondir le processus de concertation francophone enclenché depuis plusieurs années en marge des conférences ministérielles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou de l'Union africaine, le Réseau des ministres francophones du Commerce a été créé par l'OIF lors de la X^e Conférence ministérielle de l'OMC, en décembre 2015, à Nairobi.

Ce réseau a pour principaux objectifs de favoriser la concertation et le plaidoyer ainsi que d'approfondir le dialogue des ministres et des décideurs en charge du commerce sur des enjeux vitaux pour les économies

du Sud : l'insertion harmonieuse à l'économie mondiale, les processus d'intégration économique régionale et interrégionale, et la négociation des accords commerciaux multipolaires. La création de ce réseau renforce la capacité des pays francophones à peser dans les négociations sur la gouvernance économique mondiale et les négociations commerciales, notamment pour ce qui concerne la prise en compte des spécificités des pays moins favorisés ou vulnérables comme les Pays les moins avancés ou certains États insulaires subissant de plein fouet les conséquences du changement climatique. Elle conforte les autres réseaux francophones qui se structurent dans le domaine économique tels que le Réseau normalisation et Francophonie, le Réseau francophone des acteurs de l'innovation, l'Union bancaire francophone, le Réseau des agences francophones de promotion des investissements, pour ne citer que les plus récents.

RÉSEAU DES MINISTRES DES FINANCES DES PAYS FRANCOPHONES À FAIBLE REVENU

L'OIF plaide également pour une meilleure gouvernance économique mondiale en associant plus étroitement les pays en développement à la définition des normes et standards internationaux et leur accordant une assistance technique adaptée à leurs besoins.

Depuis 2010, l'OIF facilite la concertation et le plaidoyer des ministres des Finances des pays francophones à faible revenu, en marge des assemblées du FMI et de la Banque mondiale, et les appuie pour que leurs propositions et préoccupations soient mieux relayées et prises en compte par les institutions internationales. Madagascar, qui assure la présidence du réseau depuis le Sommet d'Antananarivo, poursuit ces travaux et conduit une nouvelle réflexion sur les conditions d'un recours maîtrisé aux partenariats public-privés pour le financement des infrastructures.

LE SOUTIEN AUX ACTEURS FRANCOPHONES DES GRANDES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

- Concertations et ateliers sur les structurations de chaînes de valeur au cours des Forums d'aide pour le commerce en partenariat notamment avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Centre du commerce international (CCI)
- Concertations préparatoires régionales et concertations des ministres et chefs de délégations des pays francophones pendant les Conférences ministérielles de l'OMC, à la Commission des Nations unies pour le Commerce et le développement (CNUCED)
- Élaboration de près de 300 documents et notes techniques par les Conseillers en politiques commerciales
- Diffusion de bulletins quotidiens d'information lors des Conférences ministérielles de l'OMC
- Production de documents de réflexion stratégique

LE NUMÉRIQUE, LEVIER ESSENTIEL POUR L'ENTREPRENEURIAT

LE FONDS FRANCOPHONE POUR L'INNOVATION NUMÉRIQUE (FFIN)

propose de mettre la créativité numérique au service de l'innovation sociale, en réponse aux besoins socio-économiques des pays en développement. À ce titre, les activités du Fonds visent à appuyer les politiques publiques de ces pays, grâce à la conception d'applications numériques réalisées par des jeunes professionnels locaux.

Les appels à candidatures nationaux du FFIN visent à sélectionner et valoriser des talents motivés par la création d'outils numériques utiles au développement de leurs pays. Le concours de développement informatique (hackathon) organisé par le Fonds constitue, à ce titre, un espace de collaboration et d'émulation durant lequel les compétiteurs s'unissent pour créer des applications innovantes et socialement utiles. Le FFIN vise également à éveiller et renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes professionnels du numérique sélectionnés dans les pays partenaires. Les projets soutenus par le FFIN se déploient autour de six thèmes : développement durable, entrepreneuriat, gouvernance, langues et culture, cybersécurité et éducation.

Création de la plateforme LeMediaLabo

afin d'informer et de soutenir la création de projets innovants qui rassemble une communauté de plus de 10 000 jeunes entrepreneurs, hommes et femmes, dans le domaine des médias numériques.

FINANCE ENSEMBLE, UNE PLATEFORME COLLABORATIVE DÉDIÉE AU FINANCEMENT DES PROJETS

Soucieuse de proposer des outils innovants au service de la jeunesse de ses pays membres, l'OIF a développé une plateforme de financement participatif. Ce site est un outil numérique qui permet de financer des projets innovants, créatifs ou solidaires en faisant appel aux contributions des internautes. Lancée en 2016 à l'occasion du Sommet de la Francophonie à Antananarivo, cette plateforme vise à apporter une solution concrète aux besoins de financement des jeunes porteurs de projets francophones qui ont un accès limité aux solutions traditionnelles de financement, parfois peu adaptées à leurs projets et aux spécificités de leurs pays. À ce jour, 22 porteurs de projets francophones ont collecté plusieurs dizaines de milliers d'euros pour appuyer la mise en œuvre de projets au bénéfice d'une quinzaine de pays francophones.

FINNOV, UN RÉSEAU DÉDIÉ À L'INNOVATION EN FRANCOPHONIE

Porté par l'OIF avec l'appui de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Réseau francophone de l'innovation (Finnov) s'inscrit dans le cadre d'une volonté exprimée par les chefs d'État et de gouvernement de mettre en réseau les acteurs de l'innovation tout en valorisant les initiatives de terrain. Depuis

LE FFIN EN QUELQUES CHIFFRES

108 SOLUTIONS NUMÉRIQUES SUR LES THÈMES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DES OBJETS CONNECTÉS ONT ÉTÉ CONÇUES PAR DES JEUNES DE 10 PAYS D'AFRIQUE ET D'ASIE

30 APPLICATIONS ONT ÉTÉ PRIMÉES AVEC DES DOTATIONS FINANCIÈRES ET UN ACCOMPAGNEMENT À LA FINALISATION DES PROJETS

228 JEUNES DU BÉNIN, DU CAMEROUN, DU BURKINA FASO, DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET DU TOGO ONT PRODUIT 48 APPLICATIONS INNOVANTES DANS LE DOMAINE DES MÉDIAS NUMÉRIQUES DONT 12 ONT ÉTÉ PRIMÉES

sa création en 2013, le Réseau Finnov accompagne la réflexion en matière d'innovation en favorisant la diffusion de l'information, l'échange de bonnes pratiques et la mise en relation des acteurs de l'innovation dans l'espace francophone. Le réseau a également développé un dispositif inédit de cartographie numérique qui identifie et référence à ce jour près de 700 lieux d'innovation en Afrique et dans l'océan Indien. La plateforme numérique francophonieinnovation.org jouit d'une popularité sans cesse croissante depuis 2016 avec près de 85 000 visiteurs provenant essentiellement d'Afrique francophone.

PROMOUVOIR L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES ET DES JEUNES ENTREPRENEURS

Le programme de promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes en Afrique subsaharienne francophone s'adresse prioritairement aux jeunes de 18 à 35 ans et aux femmes. Il est doté d'un budget quadriennal de 11 millions d'euros et bénéficie des contributions exceptionnelles financières et techniques du Canada, du Canada-Québec, du Cameroun, de la France, du Gabon, du Sénégal et de la Suisse.

LE PROGRAMME A POUR OBJECTIF DE :

1. Accompagner des porteurs de projets et des entrepreneurs par la mise en place d'incubateurs d'entreprises qui proposent des services d'appui comme la formation à l'entrepreneuriat, le tutorat, le développement de plans d'affaires, la formation au numérique, l'accès aux financements.
2. Renforcer l'environnement entrepreneurial afin de faciliter la création d'entreprises formelles et d'aider les entreprises à saisir les opportunités de croissance et de développement.
3. Favoriser l'échange d'expériences entre les acteurs de l'entrepreneuriat.

Le programme de promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes, ce sont aussi des collaborations techniques avec d'autres organisations régionales et internationales investies dans des programmes d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes comme l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), le Centre du commerce international, la Banque mondiale et l'Agence française de développement.

Dans la continuité de l'accompagnement aux porteurs de projet, le Programme d'appui au développement local (Profadel/OIF) existe depuis 2012. Il met à la disposition des communautés des outils méthodologiques pour les aider dans le développement de leurs localités. Il a vocation à être dupliqué et intégré dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

La première phase du programme a poursuivi la consolidation des actions de soutien aux activités génératrices de revenus, bénéficiant en majorité à des femmes qui ont créé leur propre emploi. Ces dispositifs financiers ont permis de créer et de consolider 4267 emplois, dont 3411 pour les femmes dans trois collectivités du Sénégal et du Togo, contribuant ainsi à la réduction de l'exode rural. L'initiative a été dupliquée par l'Agence de développement local du Sénégal dans cinq régions.

Dans sa phase 2, près d'une dizaine de collectivités pilotes ont été accompagnées pour l'intégration des ODD dans leur planification. L'OIF a capitalisé sur sa démarche en élaborant un Guide de la planification locale ainsi qu'un Guide de leçons apprises sur la mise en œuvre d'un projet de développement local.

Mise en place du **RÉSEAU DES FEMMES ENTREPRENEURES DE LA FRANCOPHONIE** lors de la Conférence des femmes de Bucarest en novembre 2017 qui a rassemblé près de 450 personnes : entrepreneures, représentantes de la société civile et des États et gouvernements membres de l'OIF ; et **LANCLEMENT LE 8 MARS 2018 D'UNE PLATEFORME DÉDIÉE ([HTTPS://REFFEF.ORG/](https://reffef.org/))** leur permettant d'échanger sur leurs pratiques, d'avoir accès à de l'information sur le financement, les opportunités d'investissements et d'affaires, et créer des partenariats pour accroître leur accès aux marchés internationaux.



L'APPUI À L'ENTREPRENEURIAT FRANCOPHONE

EN QUELQUES CHIFFRES

93 STRUCTURES DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT APPUYÉES DANS 13 PAYS (INCUBATEURS, STRUCTURES NATIONALES)

20 500 JEUNES ET FEMMES PORTEURS DE PROJETS ET ENTREPRENEURS, ACCOMPAGNÉS, FORMÉS ET/OU SENSIBILISÉS À L'ENTREPRENEURIAT

30 BANQUES FORMÉES À LA MISE EN PLACE DE FINANCEMENTS SPÉCIFIQUES CONSACRÉS AUX ENTREPRISES PORTÉES PAR LES FEMMES ET LES JEUNES



L'Organisation internationale de la Francophonie est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et d'une commune exigence de dialogue entre les cultures qui la composent.

Qu'il s'agisse du rapport de l'Homme à la cité (la démocratie, la diversité culturelle, l'éducation), de la création de richesses (le développement durable, le numérique), ou de la promotion des valeurs (le droit, la paix dans le monde, l'égalité femme-homme), le mouvement francophone est un espace de concertation et une force de propositions irremplaçables, grâce à la puissance de ses réseaux.

Son ambition est de travailler au bien commun, d'une part, en faisant vivre l'idée même de la diversité dans un monde global qui tend vers l'uniformisation, d'autre part, en aidant ses États et gouvernements membres à mieux s'insérer dans les flux d'échanges de la mondialisation pour améliorer les conditions de vie de leurs populations, notamment des jeunes et des femmes.

L'OIF rassemble à ce jour 88 États et gouvernements représentant tous les continents, dont 61 membres et 27 observateurs. On estime à 300 millions le nombre de locuteurs de français dans le monde. Ils seront plus de 700 millions en 2060.

Contacts :

Direction de la Francophonie économique et numérique
Mme Hary Andriamboavonjy, directrice a.i : hary.andriamboavonjy@francophonie.org

FFIN : ffin.francophonie.org
Finnov : francophonieinnovation.org
Hub & Spoke : hub-spokes.org
Finance ensemble : finance-ensemble.org

Presse : media@francophonie.org

Crédits :

Direction de la programmation et du développement stratégique,
Direction de la communication et des instances de la Francophonie,
Direction de la Francophonie économique et numérique.

**ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE**
19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris — France
Tél. : +33 (0) 1 44 37 33 00